

DEMANDE DE BONIFICATION POUR UNE DEMARCHE DE TRANSITION ENERGETIQUE

Le maître d'ouvrage sollicite une bonification au titre d'une démarche de transition énergétique

et s'engage à fournir à l'appui de sa demande les pièces et documents suivants :

Pièces supplémentaires à celles exigées dans l'annexe 1

- Plans détaillés du bâtiment
- Descriptif des techniques mises en œuvre et fiches techniques des matériaux

ET

Si objectif d'un bâtiment passif ou à énergie positive (Neuf)

- Toutes pièces techniques (dont étude thermique) justifiant l'objectif

Si démarche BBC (Rénovation)

- Descriptif des dispositifs utilisant une source renouvelable (énergie renouvelable)
- Étude thermique (avant et après travaux)
- Si demande de labellisation BBC, copie du dossier de demande

Pièces qui seront à fournir au moment de la liquidation de la subvention :

- Copies des factures détaillées
- Copie de la labellisation BBC (le cas échéant)
- Un contrôle sur site sera effectué avant le versement du solde.

Cachet de la collectivité

Date et Signature d'engagement
du maître d'ouvrage